

Comment insérer la perspective européenne dans les leçons d'histoire nationale

Autor(en): **Schwed, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **67/1976 (1976)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-116541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comment insérer la perspective européenne dans les leçons d'histoire nationale¹

Dans l'introduction à son *Histoire de la Suisse*, l'historien genevois William Martin écrit :

« Surtout il ne faut pas oublier qu'on n'écrit pas l'histoire d'une planète, mais celle d'un pays, que ce pays est une partie d'un continent et que, même dans les âges de barbarie, ou d'isolement, il a toujours été environné d'autres pays, il a été encadré par eux, il a entretenu avec eux des relations quotidiennes, subi leur influence, exercé sur eux une action. *L'histoire suisse ne peut se comprendre seule*². Trop souvent, on a négligé d'indiquer aux écoliers la concordance des événements et leur importance relative. Ils ont appris l'histoire d'Europe – au point de vue français ou allemand – puis l'histoire suisse, isolée de son contexte naturel. Parfois même, ils ont appris l'histoire nationale la première, sans rien savoir des autres pays – ce qui est pire encore ; grave erreur qui fausse complètement la perspective des événements et contre laquelle il importe de lutter. »

« *L'histoire suisse ne peut se comprendre seule* » : admettre le fait, c'est poser d'abord la question des tâches de l'histoire suisse – et j'entends ici la science historique. Son objet immédiat est sans doute l'histoire de notre Etat, de nos Etats. Mais c'est aussi l'ouverture, l'histoire générale, dans laquelle notre propre histoire s'insère tout en ayant sa nature particulière.

Les sept siècles de l'histoire de notre pays, auxquels s'ajoutent les événements qui sont à l'origine de la Confédération, constituent en effet une époque de l'histoire générale, saisissable comme un tout ; ou, pour être précis, ils s'inscrivent dans l'histoire européenne. Je dirais même que notre histoire est inséparable de celle de l'Europe.

L'illustration de cette assertion devrait se fonder sur un rappel des traits dominants du développement des Etats européens, du bas Moyen Age à aujourd'hui environ... Mais ceci nous mènerait trop loin !

¹ Etude présentée le 15 novembre 1975, dans le cadre d'un séminaire de la Commission romande d'éducation civique européenne, à Crêt-Bérard, réunissant quelque 70 maîtres de l'enseignement secondaire de la Suisse romande.

² C'est nous qui soulignons.

Cependant, pour répondre au thème proposé, on peut relever d'un point de vue *général*:

Que notre histoire ne renie pas son appartenance, son adhésion à l'Europe. L'histoire de la Suisse a aussi connu sa période féodale de domination et sujétion; puis celle de l'expansion et de la conquête; celle de la formation de l'autorité de l'Etat et du développement de ses compétences; celle, enfin, de la constitution d'une nation.

Mais tous ces événements n'ont pas influé fondamentalement sur notre histoire, ou, plutôt, ils l'ont fait dans une direction différente de celle de nos Etats voisins. Ce qui a pu être déterminant pour l'Europe ne l'a pas été nécessairement pour la Suisse; et ce qui, *a contrario*, a pu être négligé, rejeté, évacué par l'Europe, a trouvé chez nous une importance souvent primordiale. La Suisse s'est développée d'une manière propre: ce qui veut dire aussi qu'elle a réalisé des perspectives européennes à sa façon – à son format également!

Rappelons quelques faits fondamentaux de notre histoire, dont on ne mesure l'importance qu'en regard de l'histoire générale:

En Suisse, on ne trouve pas, en tant qu'éléments constructifs, les deux pouvoirs qui ont déterminé la formation des Etats européens modernes: la monarchie et les états. Soit, d'une part, la couronne, la dynastie et la Cour; et, d'autre part, le clergé, la noblesse et la bourgeoisie – organisés politiquement et tels qu'ils apparaissent, par exemple, en Espagne, en France et aux Pays-Bas. La vie politique de la Suisse a reposé, elle, sur la vigueur et la volonté de communes campagnardes et urbaines ou, mieux, de *communautés* – qu'on trouvait certes partout à la fin du Moyen Age, prêtes en quelque sorte à créer un Etat, mais qui ont été écartées par ou pour des pouvoirs différents. En Italie, les villes-républiques, devenues des principautés, ont été fondues en un royaume de type unitaire. En Allemagne, les villes d'Empire ont été absorbées – «médiatisées» – dans une construction centralisatrice. En Hollande, la maison d'Orange a fini par l'emporter. En France, enfin, les cellules initiales sont devenues avant tout des structures administratives pour la bureaucratie parisienne...

En Suisse, les premiers éléments d'existence politiques: cantons-campagnes et Etats-villes, se sont maintenus, non pas sous leur forme primitive, mais liés entre eux sous l'aspect d'oligarchies patriciennes et/ou corporatives, pour devenir, après des fortunes diverses, un Etat fédératif.

Ainsi, l'histoire a laissé la Suisse aller son propre chemin. Chemin qui, au demeurant, ne s'est en rien opposé à celui de l'Europe. Je dirais plutôt que l'évolution politique de notre pays a ceci de particulier qu'elle constitue une sorte d'exception dans le cours général de l'histoire. Une exception – *ein Sonderfall* – à une règle qui, elle, serait européenne. Ou alors faut-il voir dans l'évolution de la Suisse et dans la structure qu'elle a prise finalement, non pas un cas particulier, mais une autre possibilité à la formation des Etats européens?

Ainsi, dans la direction décrite plus haut, il me paraît parfaitement possible de traiter d'une «histoire européenne de la Suisse», non seulement pour des périodes bien définies, mais aussi pour l'*ensemble* de notre histoire.

Ainsi :

- comparaison des *processus de formation* des divers Etats européens et de ceux de la Confédération dans leurs moments essentiels :
à la fin du Moyen Age : naissance des Etats modernes – naissance de la Confédération ;
aux XV^e et XVI^e siècles : politiques d'expansion ;
sous l'Ancien Régime : absolutisme en Europe – régime aristocratique en Suisse ;
au XIX^e siècle : révolutions, nationalités, nationalismes en Europe – de la Confédération d'Etats à l'Etat fédératif en Suisse...
- Cela supposerait, à des fins comparatives, l'évocation de la politique intérieure : problèmes de l'Etat et de l'individu, évolution constitutionnelle, partis politiques... ; et celle de la politique extérieure : problèmes de la neutralité, de l'émigration, pratique de l'asile...
- parallèle entre les courants *intellectuels et religieux* en Europe et en Suisse : humanisme, Réforme, Contre-Réforme, les Lumières, le Kulturkampf... comparés dans leurs conceptions spirituelles et leurs institutions politiques.
- illustration de thèmes communs à l'Europe et à la Suisse
 - en histoire *économique* :
l'alpe, le champ, la cité ; échanges et trafics ; révolution industrielle ; société de consommation³ ;
 - et en histoire *sociale* :
condition et mouvement ouvriers aux XIX^e et XX^e siècles ;
- histoire des *arts, des lettres, des sciences* et des *techniques* : originalité, influence ou interaction. C'est ici le domaine exemplaire qui, plus que tout autre, permet l'insertion de phénomènes suisses dans une perspective européenne.

Illustrons cette esquisse d'une histoire – de plusieurs histoires – de notre pays, élargie aux dimensions de l'Europe par quelques exemples tirés de notre histoire *politique* de l'époque moderne et contemporaine.

D'abord la période révolutionnaire :

On sait qu'une école d'historiens, représentée avant tout par l'Américain Palmer et le Français Godechot, tend à rattacher la Révolution française à un vaste mouvement révolutionnaire « occidental » ou « atlantique », qui, des Etats-Unis, gagnera l'Europe, soit la Grande-Bretagne, les Provinces-Unies, puis la France, l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, la Pologne... Mais aussi la Suisse !

A Genève, l'alliance des bourgeois/« représentants » et des « natifs » permet à ceux-ci de s'emparer du pouvoir en 1782 déjà, en l'enlevant aux « négatifs ». Mais la révolution échouera devant l'intervention armée des puissances d'ancien régime. C'est d'ailleurs la première fois qu'en Europe, au XVIII^e siècle, une révolution est vaincue par le bras

³ Cette division s'inspire de J.-F. Bergier : *Problèmes de l'histoire économique de la Suisse*, Berne, 1968.

militaire de l'étranger. En 1792 pourtant, les démocrates prennent à nouveau le pouvoir et suppriment les distinctions sociales existant dans la République. Des clubs, des comités, un tribunal révolutionnaire même sont établis. Style et procédure sont précisément ceux qui sont en usage dans la France voisine.

D'ailleurs, l'exemple de la France et de Genève, l'influence des « Lumières », la situation misérable de certaines classes sociales – les paysans en particulier – entraînent dans plusieurs régions de la Suisse un vrai bouillonnement révolutionnaire. C'est le cas à Bâle, à Zurich, dans le Pays de Vaud, ailleurs encore.

Un certain nombre de « patriotes », Ochs et La Harpe surtout, vont demander au Directoire d'intervenir en Suisse et d'y propager la Révolution. Ainsi notre histoire entre dans le champ français – voire davantage. C'est que l'idée d'un *limes* antiautrichien et l'établissement d'une ligne de défense de Bâle à Milan, postule, pour les Français, l'insertion de la Confédération dans le système révolutionnaire des républiques satellites. Et l'intervention française en Suisse se fera selon un modèle éprouvé dans des situations identiques. Enfin, la création d'une « République helvétique » répondra à la volonté d'instituer des « républiques-sœurs » : l'éphémère Rauracienne, puis la Batave, la Cisalpine, la Ligure, la Romaine et la Parthénopéenne.

Au demeurant, l'histoire intérieure de la République helvétique se confond avec celle de l'Europe de par la guerre de la Deuxième coalition et les batailles livrées sur notre sol. Mais, surtout, c'est l'histoire constitutionnelle qui rapproche le plus notre pays d'autres Etats européens : les constitutions des républiques-sœurs, en effet, s'inspirent toutes plus ou moins de celle dite de l'An III : création d'Etats unitaires et centralisés ; proclamation des libertés fondamentales et de l'égalité des droits ; abolition des régimes féodaux.

De fait, Bonaparte fera disparaître la République helvétique en 1802/1803, non seulement parce qu'elle se révèle incapable de maintenir l'ordre dans une partie de son (celui de Bonaparte) système de défense, mais aussi parce que sa structure révolutionnaire ne convient plus à un Empire en voie de création. Comme la Suisse, les républiques-sœurs seront transformées, et leur nouveau régime marqué au sceau – ou au fer – napoléonien.

La Suisse de la « Médiation » appartient également à une certaine conception de l'Europe : celle de l'Empereur des Français. Comme d'autres pays, elle sera étroitement liée à la France, en particulier par le service militaire, et souffrira, comme le reste de l'Europe, du blocus continental.

1815 : il y a peu de dates aussi importantes pour l'histoire de notre pays – et cela surtout dans une perspective européenne.

Ce sont en effet les puissances de l'époque qui rétablissent la neutralité de la Suisse, le 20 mars 1815, et en font un principe perpétuel de droit international « dans les vrais intérêts de l'Europe entière ». Et ce sont ces mêmes puissances qui décideront la réunion définitive du Valais, de Neuchâtel et de Genève à la Suisse, ainsi que la cession de l'ancien évêché de Bâle à Berne, avec les conséquences que l'on sait...

Au vrai, en 1815, la Suisse n'est pas parvenue à l'indépendance par ses moyens propres, mais au nom de la bonne volonté et de la conception des « puissances intervenantes », qui se considèrent comme les « garants » de notre existence. Ce rôle, elles vont le conserver par la suite : dans une Europe des monarchies, notre pays est comme une gêne, un obstacle. Une république, seule de son espèce, ne vit pas impunément dans un ensemble de royaumes « restaurés » – où les Etats-villes de Gênes et de Venise ont disparu, et où la République des Pays-Bas ne survivra qu'après et grâce à sa transformation en un royaume. En 1817, répondant aux vœux des puissances, la Suisse entre dans la Sainte-Alliance, ce qui, à nouveau, la lie au sort de l'Europe.

Une majeure partie de notre histoire du XIX^e siècle s'insère profondément dans les grands courants de l'histoire européenne. Et cela, à un double titre : répercussion des événements extérieurs sur la situation politique du pays ; ou, inversement, retentissement de certains faits de l'histoire suisse sur les pays voisins.

En 1830, l'exemple de la révolution de Juillet et d'autres en Europe détermine le mouvement libéral à la lutte – ou, plutôt : à l'action finale : pétitions, démonstrations et assemblées se succèdent : la « régénération » des cantons vise à des buts identiques à ceux que l'on trouve autour de nous. Il y a ainsi plus d'un point commun entre la Charte française de 1830 et la constitution « régénérée » du canton de Berne de 1831.

En 1847, c'est la guerre du Sonderbund qui sera comme le prélude aux révolutions de 1848 en Europe. Dans les pays voisins du nôtre, on a suivi avec un intérêt passionné les péripéties de la crise : couvents d'Argovie ; rappel des Jésuites à Lucerne ; formation du Sonderbund. La guerre civile en Suisse sera comme un détonateur pour les libéraux et les nationalistes français, allemands et italiens : on connaît les pages d'Engels sur ce point. Toujours à l'échelle de l'Europe, mais sur un autre plan, les gouvernements conservateurs verront dans la crise helvétique et la victoire des radicaux comme le signe prémonitoire de leur propre chute. De là, leur volonté d'imposer leur médiation entre les partis en lutte qui, on le sait, interviendra trop tard, grâce au zèle modérateur de la Grande-Bretagne. Rappelons, enfin, cette note du début de 1848, émanant de l'Autriche, de la France, de la Prusse et de la Russie et qui, demandant que la souveraineté des cantons soit respectée et que le Pacte de 1815 ne soit révisé qu'avec l'accord unanime des cantons, sera écartée par la Diète avec – comme on dit – courtoisie mais fermeté !

Rarement, sinon jamais, le sort de la Suisse n'a été lié si étroitement à celui de l'Europe qu'en 1848. Pourtant – et, ici, on retrouve cette voie historique propre, que nous avons évoquée plus haut – de tous les Etats européens qui vivent alors des révolutions, la Suisse est la seule à sortir des secousses révolutionnaires sous une forme nouvelle et durable : celle d'un Etat fédéral. Elle est la seule qui réalise le principe démocratique sous-jacent du mouvement de 1848 : la Constitution fédérale en témoigne, encore qu'avec beaucoup de réserve. Notre pays apparaît alors comme l'asile de la liberté dans une Europe qui, malgré

l'espoir du Printemps des peuples, s'engagera vite dans la voie du nationalisme.

C'est pourquoi notre pays va se trouver progressivement engagé dans une situation quasi insulaire. Position d'isolement que des conflits avec la Prusse (affaire de Neuchâtel, 1856), puis avec la France (affaire de Savoie, 1860) semblent confirmer. On a d'ailleurs l'impression que les conflits avec les puissances qui, en 1870, lutteront pour l'hégémonie en Europe, déterminent comme des circonstances nouvelles. Et, tout à l'opposé de 1848, la Suisse paraît, vers 1870, avoir été abandonnée en chemin par l'histoire européenne. Plus: la victoire de la Prusse, couronnée de la fondation du II^e Reich, entraîne chez nous une réaction de crainte, voire une forme de complexe d'infériorité. A une date où seul le monumental compte, le petit Etat vit replié sur lui-même: c'est déjà l'*Unbehagen im Kleinstaat*!

Il apparaît dès lors qu'une volonté de sortir de l'isolement va conduire notre pays vers un rapprochement avec l'Allemagne, bien plus qu'avec la France. Soit vers une évolution où les liens intellectuels d'abord, mais bientôt politiques surtout, avec le monde germanique – les Empires centraux – relèguent peu à peu à l'arrière-plan la diversité des formes de gouvernement et des institutions politiques si traditionnellement helvétique. Dans le dernier tiers du XIX^e siècle et jusqu'à la Grande Guerre, on assiste à une sorte d'identification à l'Allemagne, née du souhait de combler un vide dû à l'absence de politique d'hégémonie.

Ici donc, l'insertion dans une perspective européenne paraît dominée par l'admiration que l'on porte au concept d'unité politique, fondée sur la langue et/ou la religion. D'où la violence du Kulturkampf en Suisse aussi... D'où, également, sur un autre plan, l'existence de ce «fossé», lors de la Première Guerre mondiale, et ce qui va le nourrir: affaires des colonels, Grimm-Hoffmann...

Là encore, notre histoire s'identifie étroitement à celle de l'Europe. Et on imagine volontiers ce que serait une histoire parallèle de l'Europe et de la Suisse entre 1914 et 1918:

- mobilisation longue et fastidieuse: lassitude en Suisse; mutinerie ailleurs;
- mouvement socialiste: de l'«Union sacrée» de 1914 à la scission de 1920, en Suisse comme ailleurs;
- aggravation de la situation économique: misère sociale, chômage, revendications; le tout débouchant sur une grève générale en Suisse, des phénomènes insurrectionnels ailleurs.

«La Suisse en Europe»: tel pourrait être, enfin, le titre à donner au chapitre qui traiterait de notre histoire nationale au XX^e siècle.

C'est que le nouvel ordre européen, élaboré à Versailles en 1919, place aussi notre pays devant une situation nouvelle. Confirmation de notre neutralité, conflit dû aux zones; question du Vorarlberg; rapprochement avec le Liechtenstein; reprise des relations avec le Vatican; retombées de la Convention du Gothard; non-reconnaissance de l'URSS...: quelques thèmes qui marquent notre histoire de l'entre-

deux-guerres. Mais, plus encore pour ce qui nous regarde ici, il faudrait évoquer l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations et son rôle dans celle-ci; les fluctuations de notre neutralité, l'ère Motta.

Problèmes de politique extérieure certes, mais je ne vois pas que notre politique *interne* ait échappé aux questions qui ont agité alors l'Europe. Et cela vaut pour la crise des années trente, les tentations du fascisme et du nazisme, le renforcement de la défense nationale, le virage de la social-démocratie, la « Paix du travail » notamment. On pourrait prolonger l'énumération à loisir: plus on s'approche de notre temps, plus il y a abondance de thèmes.

Concluons avec cette opinion de l'historien bernois Werner Naef⁴:

« L'histoire suisse appartient à l'histoire générale; mais sans l'histoire suisse, l'histoire générale reste incomplète. »

PHILIPPE SCHWED

Collège Claparède, Genève

Né le 25 août 1937, Philippe Schwed est licencié en lettres de l'Université de Lausanne. Il enseigne à Genève depuis 1964, d'abord au Cycle d'orientation, puis au Collège. Il est actuellement maître d'histoire au Collège Claparède.

⁴ Dont les travaux sur une « Schweizer Universalgeschichte » m'ont beaucoup apporté et inspiré maintes fois ici !